

# Lettre n°18 du Conseil national des usagers

## Perspectives pour les nouveaux élus

### Edito...

*Les dernières élections pour le conseil national des usagers se sont traduites par un renouvellement de plus de 40% de ses membres, ce qui démontre si besoin était, l'intérêt porté sur la représentation des usagers. Au-delà du périmètre du conseil national des usagers, la question de la représentation des usagers du secteur médico-social est devenue un sujet d'intérêt national servant de support à diverses manifestations et projets en 2016.*

*C'est tout d'abord le thème des traditionnelles journées APF formation à destination des personnels médico-sociaux qui se sont déroulées fin janvier. Le thème de ces journées était « La parole est à l'usager. Pour un dialogue partagé et respectueux ».*

*L'autre point notable est le lancement par le Ministère de la Santé d'une action visant à promouvoir la démocratie en santé, dont le médico-social fait partie. C'est dans ce cadre que le projet présenté par l'APF a été retenu. Intitulé « renforcer la place des usagers du médico-social dans le dispositif de démocratie sanitaire », ce projet aura d'abord une déclinaison régionale au cours des prochains mois, avant de se conclure par un rencontre nationale fin 2016 et l'élaboration de propositions et d'actions pour une meilleure prise en compte des expressions et demandes des usagers.*

*Début février, s'est tenu le 1er forum de l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS) créé en mai 2015. Une place à part entière des usagers du médico-social est prévue, mais d'ores et déjà des modifications d'ordre juridique sont annoncées. Alors soyons attentifs à ce que cet engagement soit tenu afin que nous soyons entendus au niveau des décideurs politiques et des financeurs.*

*La parole des usagers du médico-social semble donc intéresser, ce qui est une très bonne chose. Mais restons vigilants à ce que cette préoccupation ne soit pas qu'une façade. C'est à nous de saisir les opportunités qui se présentent pour que nous soyons enfin écoutés.*

*Michel LALEMANT, Président et Annie LEOPOLD, Vice-Présidente*



### Sommaire

- P1 : Edito
- P2-3 : Les 22 élus du CNU
- P4 : Bilan du CNU
- Le CNU d'hier à aujourd'hui
- P5 : Témoignage d'un nouvel élu
- Rencontre en PACA
- P 6: Participations et démocratie des usagers

Adresse de contact du CNU :  
[cnu@apf.asso.fr](mailto:cnu@apf.asso.fr)

## Le CNU compte 22 élus... Qui sont-ils ?

### 7 représentants de l'accueil et hébergement adultes



**Sandrine BECOUZE, FAM les Hirondelles à Aix les Bains (73)**

Elle souhaite agir pour la vie sociale, l'accessibilité et les transports.

**Fabrice BRUNAZ, Foyer d'Echirolles (38)**

Il souhaite réaliser des enquêtes de satisfaction et veiller au respect des droits des usagers et à la bientraitance.

**Henri GUIHENEUF : Foyer de Tonneins (47)**

Agir pour l'accessibilité, le respect des droits et devoirs de la personne handicapée.

**Philippe HAENEL : MAS de Strasbourg (67)**

Mener des actions pour la vie sociale, les droits, la bientraitance, l'accessibilité, la relation aidant/aidé.

**Fabrice MIGUEL, FAM de Rignac (12)**

Promouvoir la qualité de vie au regard des droits et devoirs de chacun, échanger avec les différents CVS et partager ainsi leurs expériences pour s'enrichir, réfléchir sur l'accessibilité des lieux publics.

**Cécile ROTTELEUR, Accueil de Jour de Besançon (25)**

Communiquer, agir pour la bientraitance et les droits des personnes.

**Thomas SOCHA, Accueil de Jour de Quimper (29)**

Favoriser les voyages et séjours des personnes en structures.

### 4 représentants du secteur enfance/jeunesse



**Romain BONNIN, IEM de Talence (33)**

Agir pour l'accès à l'emploi et à la formation, les droits et la vie sociale.

**Naïma GARA, IME de Bondy (93)**

Le CNU doit être le porte-parole des usagers, en faire respecter les droits, agir pour la médiation et être au plus près des familles et des usagers.

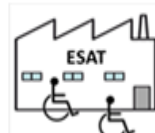
**Daniel MENEZ, SESSD de Gouesnou et Quimper (29)**

Agir pour que le droit des usagers soit effectif en tous points.

**Rosine QUIGNON, SESSD de Montereau (77)**

Agir pour faciliter les démarches administratives, et être force de propositions pour l'insertion en général des enfants

## 2 représentants du travail adapté



### **Willy DEGENER, ESAT de Rixheim (68)**

Agir pour les droits des personnes handicapées, encourager les liens entre CVS et CNU et faire des retours d'information réguliers.

### **David LENGLET, ESAT de Riverey (80)**

Pour lui les actions prioritaires que doit mener le CNU portent sur les droits, l'accessibilité et la bienveillance.

## 7 représentants du domicile adultes



### **Laurence DEVILETTE, SAVS de Choisy (94)**

Agir pour permettre de s'intégrer dans la société par une meilleure accessibilité des locaux, transports et au quotidien par le respect.

### **Daniel HOURLIER, SAVS de Reims (51)**

Agir en priorité pour l'emploi et les conditions de travail en ESAT.

### **Michel LALEMANT, SAAD de Bordeaux (33)**

Veiller au respect de la loi 2002-2, au bon fonctionnement des CVS, ainsi qu'aux remontées régulières de comptes rendus et initiatives des CVS et à la tenue des réunions régionales CVS/CNU. Agir pour la création de nouveaux espaces d'échange entre représentants des usagers, notamment dans un même secteur, et pour créer des liens. Enfin le CNU doit poursuivre sa dynamique en inter associatif.

### **Marika LEFKI, SPASAD de Grenoble (38)**

Agir en priorité pour la bienveillance, les droits, et l'aide humaine (et ses objectifs).

### **Alexandre RAKOTOARISON SAVS de Quimper (29)**

Agir pour le droit de se loger après ou pendant l'activité.

### **Jeanine ROUX, SAVS de Gap (05)**

Mieux prendre en compte le handicap et le vieillissement et la prévention de la maltraitance.

### **Sébastien VAN RAPENBUSCH, SAMSAH de Rennes (35)**

Agir en priorité pour la formation des usagers, l'emploi, l'accessibilité, les droits et la vie sociale

## 2 représentants du polyhandicap



### **Annie LEOPOLD, MAS de Rohrbach lès Bitche (57)**

Communiquer davantage avec les CVS, partager les expériences positives et les difficultés rencontrées dans les structures. Mettre en place l'instance de conciliation et rester vigilants à la prise en charge des handicaps les plus lourds.

### **Michel HERNANDEZ, MAS d'Argelès sur Mer (66)**

Parachever la création de l'instance nationale de conciliation, se préoccuper du problème du transport des usagers polyhandicapés et des soins para médicaux indispensables à leur bien-être.

## Bilan du précédent mandat (2012-2015)

L'année 2015 s'est achevée avec la fin du 4ème mandat du CNU. Celui-ci a été marqué par un réel intérêt des membres du CNU sur les sujets évoqués, à la liberté d'expression de chacun, qui s'est traduite par une assiduité remarquable de tous les membres. Le souhait d'améliorer les interactions entre les CVS et le CNU, et notamment la possibilité d'échanges avec d'autres CVS par secteur d'activité a été largement évoquée.



L'expérience de travail en sous-groupe d'expression avec restitution en réunion plénière s'est avérée très riche et positive pour favoriser la parole de tous. Aussi le CNU a décidé de travailler régulièrement avec des regroupements sur une demi-journée puis mise en commun et d'inscrire ce mode de travail dans son règlement intérieur. Le partage des implications et responsabilités au sein du CNU a été également souhaité, que ce soit par rapport aux instances et groupes de travail auxquelles le CNU participe (observatoire de la bientraitance, groupe famille, réflexion sur le polyhandicap) que dans le cadre de son fonctionnement interne (groupe communication, comité de lecture des comptes rendus de CVS, groupe bientraitance/médiation, rencontres régionales).

L'intérêt de la direction générale et du CA pour les travaux du CNU est réel, même si la prise en compte des attentes peut encore être améliorée. Au-delà des temps de présentation de rapport d'activité du CNU au CA, des liens plus réguliers gagnent à être encouragés pour plus d'efficacité. C'est l'un des messages que nous leur délivrerons le 29 mai prochain pour présenter ce qui a évolué, ce qui est à poursuivre, ce qui reste à construire.

**Jeanine ROUX, SAVS 05 et Annie LEOPOLD, Vice-Présidente, MAS 57**

## Le CNU d'hier à aujourd'hui...

Après le Congrès de Marseille en 2000, l'APF a décidé de mettre en place un Conseil National des Usagers dans ses structures, en lien avec le Conseil d'Etablissement, dénommé depuis Conseil de la Vie Sociale. Le but du CNU : faciliter la prise de parole de l'utilisateur, redonner aux personnes une place et faire prendre conscience aux professionnels que les usagers ont des droits.

Petit à petit les langues se sont dénouées, les usagers ont eu la capacité d'exprimer des points de vue importants, qui n'étaient pas faciles d'évoquer au-devant du CVS, par peur de n'être pas écoutés. Depuis bien des choses ce sont mises en place : le respect de la personne, de ses droits, de ses choix, ses décisions et surtout sa parole. Agir pour la bientraitance, dénouer les cas de tensions, prévenir la maltraitance, prendre en compte la personne.

Beaucoup de choses et points furent travaillés avec le CNU aux côtés de l'APF, grâce à eux deux. L'évolution de notre travail a été vraiment importante au fil des années. Des progrès ont abouti, grâce à tous ses membres motivés (es) pour

travailler ensemble polyhandicap et handicap moteur sont réunis pour continuer d'avancer afin d'avoir une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées par usagers et les Conseils à la Vie Sociale.

**Cécile ROTTELEUR, Accueil de jour de Besançon (25)**

## Témoignage d'un nouvel élu

Je suis arrivé à l'Institut d'Éducation Motrice de Talence en septembre 2012. Quelques mois plus tard, j'ai été élu membre du CVS de cet établissement, en tant que représentant du collège universitaire. A ce poste, j'ai entrepris une campagne pour faire connaître le CVS, qui était connu, mais pas reconnu. J'ai mis en place des réunions publiques, modernisé les moyens de communication avec l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication que pouvaient offrir la structure. Fort de cette expérience et de ces résultats positifs, j'ai été élu par mes pairs Président du CVS en décembre 2014. J'ai alors continué à travailler avec les acteurs de la vie institutionnelle à renforcer la collaboration pour obtenir de meilleurs résultats.

C'est avec la même énergie que je me suis présenté aux élections du Conseil National des Usagers, secteur enfance jeunesse. C'est par la volonté de mes collègues, que j'ai rejoint l'équipe du Conseil National des Usagers. Cette première rencontre, avec les 22 élus du Conseil National des Usagers, a été la confirmation pour moi d'une force, d'une force commune, d'une énergie et la confirmation du slogan de l'APF qui est de « Bouger les lignes », et bien, c'est par la force que dégage ce conseil, ses membres dans la diversité des secteurs qui sont représentés, que nous bougeons et bougerons les lignes.

**Romain BONNIN, IEM de Talence (33)**



## Rencontre CNU/ CVS en PACA/ Corse le 29 avril



Les rencontres régionales CNU / CVS APF se poursuivent !

La prochaine aura lieu en région PACA /Corse le 29 avril 2016 au Bureau Régional d'Aix en Provence. Ces rencontres sont des moments très attendus par les CVS et le CNU: elles permettent des échanges directs entre représentants, donnent l'occasion de partager librement sur les initiatives et les freins rencontrés, d'aborder des sujets délicats comme l'intimité, le respect des droits, les besoins non couverts et les attentes des personnes accompagnées.

N'hésitez pas à solliciter ce type de rencontres dans votre région qui doit avoir lieu au minimum tous les deux ans !

**Jeanine ROUX, SAVS de Gap (05)**

## Participations des usagers et démocratie en santé

L'APF a été retenue, dans le cadre d'un appel à projet ministériel lancé fin 2015 en faveur de la démocratie en santé, pour impulser une dynamique inter associative de participation des usagers.



Un projet innovant qui n'existerait pas sans le CNU de l'APF !

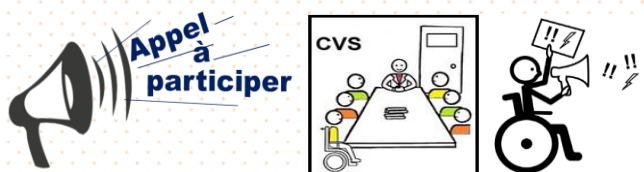
Il prévoit durant l'année 2016:

- l'organisation de rencontres régionales entre CVS dans le handicap et représentants dans la santé (en Aquitaine, Bretagne, Centre et Languedoc Roussillon/Midi Pyrénées)
- l'élaboration d'un carnet de route pour la participation des usagers numérique (accessible sur internet) qui valorise les initiatives innovantes et les bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire et propose des fiches méthodologiques
- l'organisation fin 2016 d'un forum national qui viendra conclure cette année d'échanges et poser les bases d'une contribution enrichie des usagers à la démocratie en santé.

Nous vous en tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce projet !

**Sophie BAUDIER, pour le CNU**

## Pour des liens réguliers entre élus des CVS et du CNU



Nous vous rappelons que le CNU a besoin de vos comptes rendus de CVS et de temps d'échange concrets en région. En 2015, 268 comptes rendus nous ont été envoyés, c'est mieux qu'en 2014 (180 comptes rendus adressés) mais on estime à 750 le nombre de réunion de CVS par an. Aussi nous comptons sur vous pour que le réflexe CNU devienne automatique !

Les rencontres en région CNU/CSV doivent avoir lieu au minimum tous les 2 ans. Ce n'est pas toujours le cas... N'hésitez pas à les solliciter auprès de vos directions !

**Enfin nous faisons appel à vous pour alimenter une rubrique « Initiatives des CVS » : nous comptons sur vous !**

Pour toute question, initiative à partager, ou envoi de compte rendu l'adresse de contact du CNU : [cnu@apf.asso.fr](mailto:cnu@apf.asso.fr)